



ABONNEMENTS: Trois mois 4 fr. 50 Six mois 9 fr. Un an 18 fr. Rédaction et Administration: ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

DÉPARTEMENT DU NORD

ELECTION SÉNATORIALE du 10 Janvier 1904

Docteur G. DESMONS CANDIDAT SOCIALISTE

CONCOURS DE PERSPICACITÉ

La question posée est simple. Elle est relative à L'Élection Sénatoriale du Nord

2.428

Quinze prix seront attribués: Premier prix: Un superbe fusil de chasse, ou 200 francs en espèces.

Deuxième prix: 50 francs. Troisième prix: 40 francs. Quatrième prix: 30 francs. Cinquième prix: 20 francs. Sixième prix: Un phonographe.

Septième, huitième, neuvième, dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième, quinzième prix: Une montre.

Concours de perspicacité

Bons N° 6 et 7

Le Règne du Socialisme

Un écrivain russe de très haute valeur, M. J. Novicow, vient de publier dans la « Revue » une étude comparative des plus intéressantes entre le Christianisme primitif et le Socialisme moderne.

Donc le socialisme tend à réaliser sur la terre, tant au point de vue national qu'au point de vue individuel, la plus grande somme possible de justice.

Telle est la conséquence dernière qui découle du principe fondamental du socialisme. Il faut ainsi reconnaître qu'au point de vue politique, le triomphe du socialisme assurera à l'humanité un bien-être incommensurablement supérieur à celui qui lui est départi à notre époque de violence et d'insécurité.

L'ordre et la justice mis en place du chaos et de l'anarchie, en d'autres termes, le triomphe de la fraternité et de la charité sur la discorde et sur la haine. Quand le socialiste dit: « Respecte scrupuleusement le droit du prochain, c'est le seul moyen pour toi d'être heureux », et quand le chrétien dit: « Aime ton prochain comme toi-même », l'un et l'autre formulent le même principe, l'un s'adressant à la raison, l'autre au cœur. Mais le résultat est identique, car il n'y a pas moyen de témoigner de l'amour à un individu, si on ne respecte pas ses droits, et, d'autre part, il est impossible de ressentir de l'antipathie pour un individu qui respecte scrupuleusement ses droits.

La violation du droit produit les rivalités et la guerre; le respect du droit produit les associations et le travail. L'injustice engendre la haine; la justice, l'amour. Le socialisme et le christianisme sont donc, à un certain point de vue, la même doctrine présentée sous des aspects différents.

J. NOVICOW.

Choses du Jour

AVANT LE SCRUTIN

Il était écrit que la campagne électorale qui va se clore dimanche, abonderait en surprises de toutes sortes.

Nous avons eu d'abord la candidature Basquin. Qui donc aurait supposé que M. Basquin, après tant de camoufflets sonores, se ferait entendre et des dévotions des Compagnies de Chemins de fer enverra ses derniers.

Un des congressistes, en effet, fit remarquer que les compagnies produisent, en vérité, les avertissements, les instructions au public sous forme d'affiches apposées sur les murs des gares ou de placards collés dans les compartiments. Mais, malheureusement, il n'existe point encore ni affiches, ni placards indiquant aux Compagnies quels sont

leurs devoirs envers les voyageurs. Et l'honorable membre du Comité exprimait le vœu que le Ministre des Travaux publics ordonnât, d'urgence, la publication d'un opuscule à bon marché, où ces devoirs, ces obligations seraient consignés de façon à ce que le public qui voyage, soit pleinement édifié, en cas de contestations toujours possibles, soit pour le transport des voyageurs, soit pour le transport des marchandises.

« L'écrit de justice et il l'importe que le ministre des Travaux publics, après en avoir pris connaissance, la fasse siémer. La publication demandée apparaît, du reste, comme un complément nécessaire aux horaires, qui sont, en fait, le véritable engagement dont ce voyageur doit raisonnablement connaître toutes les conditions.

« C'est dans ces conditions que la polémique électorale a été menée jusqu'au 3 janvier, c'est-à-dire jusqu'au Congrès de Douai qui a désigné un quatrième candidat, notre collaborateur et ami, le docteur Desmons.

« On s'entend avec quelle netteté Desmons a défini sa candidature. Il a parlé en socialiste irréductible, ne cédant rien des principes dont il se réclame, au désir même d'avoir, suivant l'expression de l'organe officiel de M. Scrive, « un succès d'estime ».

« Eh bien, les déclarations pourtant catégoriques du candidat de la Fédération des Groupes socialistes indépendants, n'ont pas eu l'heur de séduire nos « frères-enemis » du socialisme révolutionnaire qui, si nous en croyons la « Dépêche », ont même désigné dans le même sac que M. Tribourdaux!

« Des goûts et des couleurs, il ne faut évidemment pas discuter, mais nous doutons qu'il se trouve un seul délégué sénatorial socialiste qui ne se soit levé à cette insinuation grotesque que Desmons est néfaste au socialisme et qu'il est tenté par l'ambition de dérocher un mandat politique.

« Brave et excellent Desmons, voilà bien le salaire de ceux qui, comme vous, se donnent sans marchand à la propagande socialiste! Ils pourraient peut-être vivre, ceux-là, les pieds sur leurs chéris; mais non, ils aiment mieux occuper leurs loisirs au service du peuple, sans espoir d'en retirer d'autre récompense que la satisfaction d'un devoir accompli et, dès qu'ils paraissent, ils sont lapidés par ceux-là même dont ils sont le plus près!

« Heureusement, que la grande foule anonyme, celle pour laquelle ils se dévouent, nuit et jour, juge autrement et cette certitude leur suffit.

« Mais c'est tout de même curieux et astringent, à la fois, de voir un groupement socialiste qui a déclaré publiquement ne pas entrer en ligne dans une élection, s'élever contre le seul candidat socialiste à la République sénatoriale!

« N'est-ce pas à se demander de qui l'on fait le jeu, ici? Est-ce de M. Tribourdaux, de M. Chateleyra, de M. Scrive?

« Nous avons tenu à faire cette revue et à dire ces choses pour bien fixer les positions des combattants. Il sera plus aisé de déterminer ensuite les responsabilités dans le résultat final.

« On sait quelle place nous avons choisie. Nous sommes tout à l'avant-garde de l'armée républicaine.

« C'est là, autour de Desmons qui tient avec autorité le drapeau de la Fédération des Socialistes indépendants, que nous convions à venir se ranger, tous les délégués sénatoriaux qui ambitionnent la République.

« Nous sommes persuadés qu'ils répondront tous: présent! à notre appel.

G. SIAUVE-EVAUZY.

Cà et Là

Déclamations enfantines

LES JOUJOUX

C'est dans les mansardes mal closés, Où le vent souffle par les trous, Qu'avec des bouts d'cloches roses, Les pauvres nous font des joujoux.

Guignols arrêtent les gendarmes, Poupées frissonnent, papillons fous, Oh! hélas! ce sont des joujoux, Chez ceux qui nous font des joujoux.

LE NID

Tout bleu dans l'aubépine blanche, Un oiseau chantait doucement, Je lui dis: — Oiseau charmant, Pourquoi viens-tu sur cette branche A tout moment?

— C'est, fit-il en battant de l'aile, Parce que j'ai mes petits Blottis

Au creux du nid tremblant et frêle, Un nid? Et si je le volais? — Toi, mon gentil bébé? — Moi-même. — Autant qu'une mère vous aime! Les enfants sont toujours punis, Quand ils dérobent ceux des autres! Et je sais depuis que les nids Sont des berceaux, frères des nôtres.

LES DEUX RAMEAUX

Deux rameaux causaient dans un chêne. L'un s'élevait vers le ciel, l'autre se penchait vers la terre. — Où on fit de toi dans la ville prochaine, Quand les bûcherons l'auront abattu? — Et toi, frère? — Je voudrais être Quelque chose de glorieux!

— Où le sceptre des dieux! L'auréole, qu'on ne peut pas perdre, De quel orgueil qu'il avait exécuté, Lui répondit: — Ecoute, Je vois dans ton air, le rouille, Le bâton d'un estropié!

Clovis HUGUES.

JUSTE REQUÊTE

Au cours du Congrès des voyageurs de commerce qui s'est tenu à Marseille, ces jours-ci, et dont les résultats seront sûrement plus profitables pour cette intéressante corporation, on a émis un avis des plus judicieux sur la question des droits des voyageurs et des devoirs des Compagnies de Chemins de fer envers ces derniers.

Un des congressistes, en effet, fit remarquer que les compagnies produisent, en vérité, les avertissements, les instructions au public sous forme d'affiches apposées sur les murs des gares ou de placards collés dans les compartiments. Mais, malheureusement, il n'existe point encore ni affiches, ni placards indiquant aux Compagnies quels sont

leurs devoirs envers les voyageurs. Et l'honorable membre du Comité exprimait le vœu que le Ministre des Travaux publics ordonnât, d'urgence, la publication d'un opuscule à bon marché, où ces devoirs, ces obligations seraient consignés de façon à ce que le public qui voyage, soit pleinement édifié, en cas de contestations toujours possibles, soit pour le transport des voyageurs, soit pour le transport des marchandises.

« L'écrit de justice et il l'importe que le ministre des Travaux publics, après en avoir pris connaissance, la fasse siémer. La publication demandée apparaît, du reste, comme un complément nécessaire aux horaires, qui sont, en fait, le véritable engagement dont ce voyageur doit raisonnablement connaître toutes les conditions.

« C'est dans ces conditions que la polémique électorale a été menée jusqu'au 3 janvier, c'est-à-dire jusqu'au Congrès de Douai qui a désigné un quatrième candidat, notre collaborateur et ami, le docteur Desmons.

« On s'entend avec quelle netteté Desmons a défini sa candidature. Il a parlé en socialiste irréductible, ne cédant rien des principes dont il se réclame, au désir même d'avoir, suivant l'expression de l'organe officiel de M. Scrive, « un succès d'estime ».

« Eh bien, les déclarations pourtant catégoriques du candidat de la Fédération des Groupes socialistes indépendants, n'ont pas eu l'heur de séduire nos « frères-enemis » du socialisme révolutionnaire qui, si nous en croyons la « Dépêche », ont même désigné dans le même sac que M. Tribourdaux!

« Des goûts et des couleurs, il ne faut évidemment pas discuter, mais nous doutons qu'il se trouve un seul délégué sénatorial socialiste qui ne se soit levé à cette insinuation grotesque que Desmons est néfaste au socialisme et qu'il est tenté par l'ambition de dérocher un mandat politique.

« Brave et excellent Desmons, voilà bien le salaire de ceux qui, comme vous, se donnent sans marchand à la propagande socialiste! Ils pourraient peut-être vivre, ceux-là, les pieds sur leurs chéris; mais non, ils aiment mieux occuper leurs loisirs au service du peuple, sans espoir d'en retirer d'autre récompense que la satisfaction d'un devoir accompli et, dès qu'ils paraissent, ils sont lapidés par ceux-là même dont ils sont le plus près!

« Heureusement, que la grande foule anonyme, celle pour laquelle ils se dévouent, nuit et jour, juge autrement et cette certitude leur suffit.

« Mais c'est tout de même curieux et astringent, à la fois, de voir un groupement socialiste qui a déclaré publiquement ne pas entrer en ligne dans une élection, s'élever contre le seul candidat socialiste à la République sénatoriale!

« N'est-ce pas à se demander de qui l'on fait le jeu, ici? Est-ce de M. Tribourdaux, de M. Chateleyra, de M. Scrive?

« Nous avons tenu à faire cette revue et à dire ces choses pour bien fixer les positions des combattants. Il sera plus aisé de déterminer ensuite les responsabilités dans le résultat final.

« On sait quelle place nous avons choisie. Nous sommes tout à l'avant-garde de l'armée républicaine.

« C'est là, autour de Desmons qui tient avec autorité le drapeau de la Fédération des Socialistes indépendants, que nous convions à venir se ranger, tous les délégués sénatoriaux qui ambitionnent la République.

« Nous sommes persuadés qu'ils répondront tous: présent! à notre appel.

G. SIAUVE-EVAUZY.

CHRONIQUE

Le bourreau paradoxal

Nous sommes un de plus, nous les partisans de l'abolition de la peine de mort, nous qui voulons que disparaissent à jamais le hideux échafaud, legs des barbares disparus, honte de notre civilisation actuelle. Saluons la revue qui vient à nous; ouvrons-lui nos rangs; car on n'est jamais trop d'ouvriers et toute bonne volonté qui s'offre doit être bien accueillie.

Mais j'ai hâte de vous dire quel est le nouveau prosélyte qui vient, par une adhésion solennelle, de se ranger à la suite des grands penseurs, des illustres philosophes qui ont proclamé l'inviolabilité de la vie humaine.

C'est le bourreau.

Oui, parfaitement; si paradoxale que la chose puisse paraître, si moutarde qu'elle soit, elle est exacte.

Violamment parti à partie, à raison des fonctions qu'il exerce, par un de nos confrères parisiens, M. Deibler, exécuteur des hautes œuvres, vient d'adresser au directeur du journal où on l'avait traité de « brute » et d'« égoïste », une lettre fort bien tournée, qui ne manque ni de savoir ni d'originalité et qui contient cette profession de foi: « Je ne suis pas partisan de la peine de mort ».

Celui qui a reçu cette lettre, s'est écrié: « Ça me la coupe! — Il y a de quoi ».

« A vrai dire, une hésitation me saisit, me tracasse. Cette lettre est-elle bien authentique? Elle semble venir de la République, mais d'un amiabli farceur, d'un Lénine-Terrière quelconque? Mais de quel vin va-t-il m'emboîter la tête? Le journal qui a reçu cette lettre s'empresse de la publier, et pas émis le moindre doute sur son authenticité.

Tenons-la donc pour émanant réellement de M. Deibler lui-même; et, par ainsi, tenons pour acquis que le bourreau n'est point partisan de la peine de mort. Evidemment, on ne s'attendait pas à celle-là.

Répondant d'avance à la question inévitable: « Mais comment fait-il, vous exercez une profession dont vous réprouvez le principe? » M. Deibler dans la même lettre écrit: « Il faut bien vivre, n'est-ce pas? »

« Si la missive est d'un « fumiste » — je tiens toujours en réserve cette hypothèse — c'est bien, car, à ce point de vue, comme « mot d'auteur », on ne ferait pas mieux. Si le mot est réellement de M. Deibler, je le juge moins drôle.

« Comme c'est shakespeareien! » s'est exclamé, parait-il, M. Gustave Téry en lisant la lettre signée du nom de l'exécuteur. Mettons, si vous le voulez, que c'est un « mot d'auteur », ou un « mot de M. Deibler », ce n'est pas la peine de s'en occuper.

« Ce mot « il faut bien vivre », une réponse célèbre a déjà été faite, que vous connaissez sans doute. Si ma mémoire est bonne, c'était un faiseur de libelles ou de pamphlets, un calomniateur, un fauteur de scandales, comme il en existe encore maintenant pour le déshonneur de la presse, qui, plaçant les circonstances atténuantes, disait à Voltaire: « Ne faut-il pas que tout le monde vive? » Et Voltaire répondait froidement: « Je n'en vois pas la nécessité ».

Si véritablement M. Deibler a besoin, pour vivre, de couper de temps en temps de têtes, je ne vois pas la nécessité de l'existence de M. Deibler.

Mais, voyons, qu'est au juste, ce M. Deibler? J'avoue être insuffisamment documenté. Je cherche dans ma bibliothèque. Quel ouvrage pourrais-je bien me fournir de renseignements sur la personnalité de M. l'exécuteur des hautes œuvres? Ah! voici les « Souvenirs de la place de la Roquette », publiés en 1883 par M. Georges Grison, alors rédacteur de « Figaro ».

Compulsons ce petit bouquin que j'ai conservé parce que, au point de vue littéraire, il atteint dans la cocasserie involontaire des hautes œuvres qu'on aurait pu croire inaccessibles.

Parfaitement: voilà votre affaire. Page 241: « Je passe maintenant au successeur de M. Roch, M. Deibler. — Louis-Antoine-Stanislas Deibler est né à Dijon en 1823. Il a donc juste soixante ans... Diable! si le Deibler qui nous occupe est bien le même que ce Deibler-là qui s'appelle Louis-Antoine, comme le Duc d'Angoulême et Stanislas comme le roi de Pologne — excusez un peu! — il a quatre-vingt ans passés. C'est un peu! — »

Le Deibler actuel doit être le fils de Louis-Antoine-Stanislas. Dans ces familles-là, comme dans les familles royales, on se succède volontiers de génération en génération; il y a des dynasties. C'est très probable parce que M. Roch n'avait point dans sa progéniture directe d'héritier en état de manœuvrer le défilé, qu'on a nommé, pour prendre la suite de ses affaires, ce Louis-Antoine-Stanislas qui était son adjoint de première classe, et avait — dit la biographie que j'ai sous les yeux — quelque vingt ans auparavant, été exécuter à Rennes, épouse la fille de M. Raseneuf (sic), exécuteur en chef d'Algérie. Je copie: « De ce mariage sont nés deux enfants. Un fils qui, aujourd'hui (en 1883), a dix-huit ans et est employé dans un magasin de nouveautés... »

Eh bien! si le Deibler qui a écrit la lettre en question est, comme tout le porte à croire, cet ancien « calicot », pourqu'on diable n'est-il point resté dans la nouveauté? Ciseaux pour coudre, mieux vaut, certes, détailler de la soie ou de mérinos que d'échancrer pour que le couperet ne rencontre nul obstacle, le col des chemises des condamnés à mort.

M. Deibler nous dira-t-il que, dans la nouveauté, le nom qu'il portait créait autour de

lui comme une atmosphère de défaveur. Soit. Il y a de préjugés, c'est certain. Eh bien! on change de nom, voilà tout.

Sérieusement, je ne vois pas de raison qui puisse obliger un homme à embrasser une profession abominable, à laquelle la réprobation publique est justement attachée. Il faut bien vivre!... O parole élastique!

Mais alors, le cambrioleur que vous surprenez en train de crocheter votre porte, vous dira: « Monsieur, il faut bien vivre. » Si c'est là une excuse valable, si le désir, légitime en soi, d'assurer sa subsistance et celle de la famille, peut faire tout commettre, il n'y a plus qu'à licencier police, gendarmes et tribunaux. Nous nous défendons nous-mêmes, car enfin, il faut bien aussi que nous vivions, nous qui ne faisons de mal à personne. Ah! on trait loin avec de semblables principes.

En vérité, j'aime mieux croire, comme je le dis plus haut, que la lettre signée Deibler est sortie de l'imagination d'un mauvais plaisant; autrement, elle serait quelque peu humiliante, ne trouvez-vous pas? Au surplus, c'est la faute de la société qui s'efforce à conserver cet ignoble échafaud. Allons, un bon mouvement! Jetons-le par terre. Ça fera plaisir à M. Deibler, d'abord, puisqu'il n'est point partisan de la peine de mort. Oui, mais comment vivra-t-il, après?... Cruelle énigme!

MONTFERMEIL.

NOS DÉPÊCHES

RUSSIE ET JAPON

Mouvements de navires et de troupes

Paris, 8 janvier. — Le croiseur cuirassé Sully est arrivé aujourd'hui en armement définitif à Toulon. Ce bâtiment est destiné à l'escadre de l'Extrême-Orient, conformément aux dispositions du budget de 1904 qui prévoient pour lui douze mois d'armement dans cette force navale. L'appareillera dans une dizaine de jours.

Les deux croiseurs argentins achetés par le Japon quitteront Gênes demain.

L'amiral Delibero s'embarquera sur le croiseur Marco-Polo, dont on termine l'armement et qui doit renforcer l'escadre italienne en Extrême-Orient.

On mande de Séoul qu'un détachement russe, fort de trente hommes, destinés à la légation russe de Séoul a débarqué à Chemulpo. Les autorités japonaises du chemin de fer ont refusé de les transporter. Ils ont donc fait à pied les 100 kilomètres qui séparent la capitale de la côte.

On annonce qu'en cas de désordre on serait disposé à recevoir l'empereur de Corée à la légation de France.

Port-Arthur, 8 janvier. — Plusieurs navires de guerre russes sont partis la nuit dernière, pour renforcer l'escadre de croiseurs russes qui tient en ce moment la mer.

On annonce que l'escadre combinée partira dans la nuit de la Corée, pour surveiller le mouvement d'une escadre japonaise composée de quatre cuirassés qui s'approchent de la Corée.

Six navires japonais chargés de charbon embarqués au Japon et destinés à Port-Arthur ont quitté le port de Yokohama, après avoir passé avec une maison russe d'ici. On croit savoir que ce charbon est réclamé par le gouvernement japonais.

Le lac Baikal est pris par les glaces. Le mouvement des troupes sur la voie ferrée continue dans les deux directions.

La mise en état de défense de Port-Arthur est terminée, et les autorités russes sont prêtes à toute éventualité.

New-York, 8 janvier. — Le correspondant du « Daily News » dit que le département de l'Etat a été informé par un agent diplomatique européen que 35,000 hommes de troupes japonaises seraient sur le point de débarquer en territoire coréen.

Séoul, 8 janvier. — Un croiseur italien est arrivé en rade de Chemulpo. Un bâtiment de guerre allemand est attendu incessamment. Les légations sont gardées par des détachements de marins de diverses nationalités.

Période d'attente

Londres, 8 janvier. — La légation japonaise à Londres a reçu par télégramme de Tokio le texte de la réponse de la Russie.

Le vicomte Hayashi, ministre du Japon à Londres, garde le secret et une extrême réserve.

La décision du gouvernement japonais ne tardera probablement pas à être connue.

La période d'attente est maintenant terminée, en ce qui concerne le Japon. C'est le tour de la Russie d'attendre.

Le ministre déclare que les mouvements militaires et navals du Japon sont tenus tellement secrets que personne ne peut les connaître.

En conséquence aucune créance ne doit être accordée aux bruits en circulation.

Le rendement des impôts

Paris, 8 janvier. — Le chiffre total du rendement des impôts indirects et monopoles de l'Etat, pour le mois de décembre 1903, s'élève à la somme de 261,405,600 fr., accusant ainsi une plus-value de 26,242,300 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 17,483,400 fr. par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Par rapport aux évaluations budgétaires il y a plus-value sur:

L'enregistrement, 1,658,000 fr.; le timbre 3,150,000 francs; l'impôt sur les opérations de bourse 29,500 fr.; l'impôt de 4 % sur les valeurs mobilières, 165,000 fr.; les douanes, 16,416,000 fr.; les huiles minérales, 170,000 fr. les sucres, 2,787,000 fr.; les contributions indirectes (monopoles), 1,125,000 fr.; les postes, 2,440,000 fr.; les téléphones, 804,000 fr.

Et moins-value sur:

Les contributions indirectes, 1,963,000 fr.; les sels, 37,000 fr.; les télégraphes, 160,300 francs.

Par rapport au mois de décembre 1902, il y a augmentation sur: le timbre, 1,902,000 fr. les douanes, 13,254,000 fr.; les contributions indirectes, 2,208,000 francs; les huiles minérales, 545,000 fr.; les contributions indirectes (monopoles), 1,720,000 fr.; les postes, 853,000 francs; les téléphones, 581,000.

Et diminution sur: l'enregistrement 1,455,500 fr.; l'impôt sur les opérations de bourse, 68,500 fr.; l'impôt de 4 % sur les va-

leurs mobilières, 283,000 fr.; les sels, 106,000 francs; les sucres, 1,480,000 fr.; les télégraphes, 192,000 fr.

L'excédent total de l'exercice 1903 se trouve ainsi porté à 12,752,500 fr. Par rapport aux douze mois de l'année précédente, l'augmentation est de 150,820,200 francs.

Il y a lieu de remarquer que la plus-value de 132,762,500 fr. indiquée ci-dessus se portera silencieusement d'une somme d'environ 30 millions représentant le montant des droits perçus sur les cafés à titre de dédouanements anticipés et qui, en exécution de la dernière loi de finances, sera ultérieurement transportée à l'exercice 1904.

Convention Franco-Anglaise

Règlement de questions coloniales

Londres, 8 janvier. — On affirme de source autorisée, que, comme le bruit en a d'ailleurs vaguement couru depuis quelque temps, une convention est en voie de signature pour régler les questions coloniales qui ont été soulevées par le traité de commerce conclu entre la France et l'Angleterre.

Il est exact que des pourparlers ont été engagés depuis quelque temps entre les deux puissances pour régler les difficultés pendantes. Mais la nouvelle de la signature prochaine est considérée comme prématurée.

On nous annonce que la France et l'Angleterre sont sur le point de signer une convention réglant toutes les questions coloniales intéressantes des deux pays.

Il est exact que des pourparlers ont été engagés depuis quelque temps entre les deux puissances pour régler les difficultés pendantes. Mais la nouvelle de la signature prochaine est considérée comme prématurée.

On nous annonce que la France et l'Angleterre sont sur le point de signer une convention réglant toutes les questions coloniales intéressantes des deux pays.

Il est exact que des pourparlers ont été engagés depuis quelque temps entre les deux puissances pour régler les difficultés pendantes. Mais la nouvelle de la signature prochaine est considérée comme prématurée.

On nous annonce que la France et l'Angleterre sont sur le point de signer une convention réglant toutes les questions coloniales intéressantes des deux pays.

Il est exact que des pourparlers ont été engagés depuis quelque temps entre les deux puissances pour régler les difficultés pendantes. Mais la nouvelle de la signature prochaine est considérée comme prématurée.

On nous annonce que la France et l'Angleterre sont sur le point de signer une convention réglant toutes les questions coloniales intéressantes des deux pays.

Il est exact que des pourparlers ont été engagés depuis quelque temps entre les deux puissances pour régler les difficultés pendantes. Mais la nouvelle de la signature prochaine est considérée comme prématurée.

On nous annonce que la France et l'Angleterre sont sur le point de signer une convention réglant toutes les questions coloniales intéressantes des deux pays.

Il est exact que des pourparlers ont été engagés depuis quelque temps entre les deux puissances pour régler les difficultés pendantes. Mais la nouvelle de la signature prochaine est considérée comme prématurée.

On nous annonce que la France et l'Angleterre sont sur le point de signer une convention réglant toutes les questions coloniales intéressantes des deux pays.

Il est exact que des pourparlers ont été engagés depuis quelque temps entre les deux puissances pour régler les difficultés pendantes. Mais la nouvelle de la signature prochaine est considérée comme prématurée.

On nous annonce que la France et l'Angleterre sont sur le point de signer une convention réglant toutes les questions coloniales intéressantes des deux pays.

Il est exact que des pourparlers ont été engagés depuis quelque temps entre les deux puissances pour régler les difficultés pendantes. Mais la nouvelle de la signature prochaine est considérée comme prématurée.

On nous annonce que la France et l'Angleterre sont sur le point de signer une convention réglant toutes les questions coloniales intéressantes des deux pays.

Il est exact que des pourparlers ont été engagés depuis quelque temps entre les deux puissances pour régler les difficultés pendantes. Mais la nouvelle de la signature prochaine est considérée comme prématurée.

On nous annonce que la France et l'Angleterre sont sur le point de signer une convention réglant toutes les questions coloniales intéressantes des deux pays.

Il est exact que des pourparlers ont été engagés depuis quelque temps entre les deux puissances pour régler les difficultés pendantes. Mais la nouvelle de la signature prochaine est considérée comme prématurée.

On nous annonce que la France et l'Angleterre sont sur le point de signer une convention réglant toutes les questions coloniales intéressantes des deux pays.